

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal BONNIN, Adjointe au Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Votants : 13

Présents : 11

Chantal BONNIN, Laurent ROBBE, Annaïck ALVAREZ FLORES, Danielle AUDOIN, Marina WINTERS, Pascal BOURDIER, Isabelle PILLETTE, Mathieu GODEAU, Odile IMBENOTTE, Stéphane PRADILLON, Yacine HOFFMANN,

Pouvoirs : Antoine CAMPAGNE à Marina WINTERS

Christian AUDOIN à Danielle AUDOIN

Absents : Cécile GREZ, Emilie FAVART, Maxime MARCO, Pascal DEBAUD, Christiane DESVERGNE.

Excusée : Marie-Anne VIVANCO.

Secrétaire de séance : Isabelle PILLETTE.

2019-01-01 Autorisation de liquider des dépenses d'investissement

Le budget n'étant pas encore voté pour l'année 2019, il convient d'autoriser le maire à liquider les factures d'investissement arrivant avant ce vote afin de respecter les délais légaux.

Vu l'article 1612-1 de Collectivités Territoriales,

Vu les articles 15 à 23 de la loi 88-13,

Vu les crédits inscrits au BP 2018,

Considérant qu'il y a lieu de liquider et mandater les dépenses d'investissement résultant des factures et notes d'honoraires reçues avant le vote du budget 2019,

Articles/ Opérations	Libellés des dépenses	Fournisseurs	Crédits ouverts avant vote du budget 2019
2152 / 148	Enduit bicouche rue des Jardins	VERNAT TP	2 834.45€ TTC 2 362.04€ HT
TOTAL			2 834.45€ TTC soit 2 362.04€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE la liquidation et le mandatement des dépenses décrites ci-dessus, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2018 ;
- FIXE le total des crédits à 2 834.45€ TTC sur le budget communal ;
- DIT que les crédits ainsi utilisés seront inscrits au budget lors de son adoption.

2019-01-02 Décision Modificative n°4 (budget 2018)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	350.28 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	350.28 €	0.00 €	0.00 €
D-202 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	350.28 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	350.28 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	350.28 €	350.28 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative ci-dessus,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces de ce dossier.

2019-01-03 Demande de subvention DETR 2019 - RD17 Rue de Montrésor, rue du Marché aux Veaux et bas du Mail

Madame la Présidente rappelle que des travaux dans le centre-ville sont prévus, conformément au Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), et plus particulièrement la rue de Montrésor, le début de la rue du Marché aux Veaux et le bas de la Place du Mail.

Elle rappelle que le Conseil Municipal a décidé par la délibération 2018-02-10 du 22 février 2018 de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet GEOPLUS.

Elle rappelle que les travaux sont les suivants :

- * La restructuration des rues avec la mise en accessibilité de la voirie et des trottoirs
- * La reprise du trottoir et la mise en accessibilité piétonne (PMR) du commerce
- * La reprise de la chaussée et des trottoirs des rues
- * Des travaux de maçonnerie pour mise en accessibilité du commerce (1 unité)
- * Des travaux de signalisation et de mobilier urbain
- * L'aménagement paysager, par la plantation d'arbres sur tige et jardinières

Madame la Présidente propose ainsi de demander une subvention au titre de la DETR 2019. dans le thème suivant :

- « Mobilité Durable » pour les travaux d'aménagement de voirie et d'espaces publics en faveur des modes actifs, le vélo et la marche (travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ...).

Le montant des travaux est estimé à 187 797.65€ HT.

Le planning est en cours d'élaboration mais les travaux seront terminés avant l'été 2019.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses prévisionnelles (HT)		Recettes prévisionnelles	
Travaux d'aménagement de la rue de Montrésor, du Marché aux Veaux et du bas du Mail	187 797.65€	* Conseil Départemental : « Aménagement du centre bourg – RD17 », subvention confirmée (3.19%)	6 000€
		* DETR 2019 : « Mobilité Rurale », subvention en attente (50%)	93 898.82
		* Conseil Départemental FDSR : « Embellissement des bourgs », subvention en attente (8.89%)	16 688€
		* Autofinancement (37.92%)	71 210.83€
TOTAL	187 797.65€	TOTAL	187 797.65€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de travaux d'aménagement de la rue de Montrésor, de la rue du Marché aux Veaux et du bas du Mail,
- APPROUVE le plan de financement exposé ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à demander une DETR au titre de l'année 2019,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces de ce dossier.

Séance levée à 21h30